

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION**

**AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION (ANAQ-SUP)**



Rapport d'évaluation externe du programme de la Licence en Génie électrique et Énergies renouvelables de l'Ecole supérieure de Technologie et de Management (ESTM)

Equipe d'experts

- ✓ **Pr Papa Alioune Sarr NDIAYE, Président**
- ✓ **Pr Amadou SEYDOU HASSANE MAÏGA, Membre**
- ✓ **M. Badara MBAYE, Membre**

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'M. Sarr', is written over a horizontal line. Below the signature, the date 'Mars 2022' is printed in a bold, black, sans-serif font.

Mars 2022

SOMMAIRE

LISTE DES ACRONYMES	3
1. INTRODUCTION	4
2. DESCRIPTION DE L'ÉTABLISSEMENT ET DU PROGRAMME.....	4
3. AVIS SUR LE RAPPORT D'AUTO-EVALUATION	7
4. DESCRIPTION DE LA VISITE DE TERRAIN	7
5. APPRECIATION DU PROGRAMME AU REGARD DES STANDARDS DE QUALITE DE L'ANAQ-SUP	11
6. POINTS FORTS DU PROGRAMME	16
7. POINTS FAIBLES DU PROGRAMME.....	16
8. APPRECIATIONS GENERALES.....	16
9. RECOMMANDATIONS A L'ETABLISSEMENT	16
10. RECOMMANDATIONS A L'ANAQ-SUP	17
11. PROPOSITION DE DECISION	17

LISTE DES ACRONYMES

Item	Sigles	Signification
1	ANAQ- Sup	Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
2	CIAQ	Cellule interne d'Assurance Qualité
3	CSA	Conseil scientifique et académique
4	ESTM	Ecole supérieure de Technologie et de Management
5	FOAD	Formation à distance
6	LGEER	Licence en Génie électrique et Énergies renouvelables
7	LMD	Licence Master Doctorat
8	PATS	Personnel administratif, technique et de service
9	PER	Personnel enseignant et de Recherche

1. INTRODUCTION

L'Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ANAQ-Sup), est une agence de l'Etat sénégalais chargée de contrôler, garantir et améliorer la qualité des programmes et des institutions de l'enseignement supérieur. L'une de ses missions, entre autres, est d'évaluer périodiquement les enseignements, les outils et méthodes pédagogiques dans les établissements supérieurs et les filières. C'est dans ce cadre qu'une mission d'évaluation a été envoyée à l'Ecole supérieure de Technologie et de Management (ESTM) pour évaluer le programme de Licence en Génie électrique et Énergies renouvelables (LGEER), en vue d'une accréditation.

2. DESCRIPTION DE L'ÉTABLISSEMENT ET DU PROGRAMME

2.1. PRÉSENTATION DE L'ESTM

L'Ecole supérieure de Technologie et de Management de Dakar (ESTM) est un établissement d'enseignement supérieur privé créé en 2001 sous forme de SARL (agrément numéro 1464/ME/DES/ du 15 mars 2002) et fonctionne sans interruption depuis cette date.

Elle est localisée sur deux sites de la ville de Dakar :

- Avenue Cheikh Anta Diop en face de L'hôpital FANN (CHUN) (siège) ;
- Avenue Bourguiba, route de front de terre (annexe).

Les missions de l'ESTM sont résumées ainsi qu'il suit :

- offrir une formation innovante et en adéquation avec le marché du travail ;
- aider les diplômés dans leur recherche du premier emploi ;
- accompagner les professionnels pour le renouvellement ou la mise à jour de leurs compétences.

L'ESTM est dirigée par un Directeur Général, nommé par l'Assemblée des Associés. Le volet pédagogique est géré par le Directeur des Etudes assisté par des coordonnateurs pédagogiques. Un ensemble de services (comptabilité, informatique, communication, etc.) assure le bon fonctionnement pour la réalisation des missions.

LES FILIÈRES DE FORMATION :

Domaine	Diplômes	Parcours
Communication et management	Licence Sciences de gestion	Finance-comptabilité Marketing communication Entrepreneuriat et management de projet Banque assurances Gestion des ressources humaines Transport-logistique
	Master finance – comptabilité	
	Master Marketing - communication	
	Master Ingénierie des RH	
	Master Management de projets et innovation	
Sciences et technologies	Licence téléinformatique	Génie logiciel et administration réseaux
	Licence Télécommunications et Réseaux	Monétique et Transactions Sécurisées
	Licence Génie Électrique et Énergies Renouvelables	Sécurité des Systèmes d'Information
	Master Téléinformatique	

2.2. DESCRIPTION DU PROGRAMME

2.2.1. IDENTIFICATION DU PROGRAMME

Nom de la formation : Licence en Génie Électrique et Énergies Renouvelables

Domaine : Sciences et Technologies

Mention : Génie Électrique et Énergies renouvelables

Parcours : Professionnel

Nombre de crédits du programme : 180 crédits

Nombre d'étudiants inscrits 2018-2019 : 59

Département de rattachement : Sciences et technologies

Site web : www.estm.sn/

2.2.2. OBJECTIFS DU PROGRAMME

La licence GEER est conçue pour répondre aux besoins de techniciens qualifiés dans l'installation, la maintenance des infrastructures électriques et énergétiques durables. Son objectif est de former des cadres techniques intermédiaires dans les domaines stratégiques de la production, de la distribution et de la maîtrise des énergies tant électriques que renouvelables. Elle permet d'acquérir des compétences permettant à ses diplômés d'être des acteurs importants pour mener à bien la transition énergétique.

La déclinaison de ce programme sur trois ans permet d'acquérir les bases scientifiques, humaines et techniques permettant aux diplômés au-delà des aptitudes professionnelles acquises, de poursuivre les études au Master, et éventuellement de se lancer dans la recherche et le développement.

2.2.3. COMPÉTENCES VISÉES ET DÉBOUCHÉS

Les savoir-faire et compétences technologiques d'un diplômé de la licence Génie Electrique et Energies Renouvelables couvrent, les domaines de :

- L'électronique ;
- Les systèmes embarqués ;
- L'informatique des systèmes industriels ;
- La maîtrise, la distribution et l'économie de l'énergie ;
- L'Audit et l'Efficacité énergétique ;
- La maintenance industrielle ;
- Les énergies renouvelables.

Les débouchés offerts par le diplôme sont nombreux et couvrent pratiquement tous les domaines d'activités ayant recours à l'énergie (construction, centrale électrique, building, sociétés de services en énergie, collectivités locales, etc.).

2.2.4. CONDITIONS D'ADMISSION

La formation est ouverte à toute personne titulaire du baccalauréat scientifique ou technologique (séries S, T) ou d'un diplôme équivalent.

L'admission à la formation peut se faire au niveau de la 1ère, 2ème et 3ème année.

✓ L'admission en première année se fait sur dossier.

✓ L'admission en 2ème année est possible pour les candidats ayant validé les 60 crédits de la L1 dans un programme similaire.

✓ L'admission en troisième année est également autorisée pour les candidats ayant validé les 120 crédits dans un programme similaire.

Dans tous les cas, la procédure d'admission implique un examen de dossier, suivi d'un entretien ;

Les conditions de passage d'un niveau à un autre pour les étudiants en cours de formation sont régies par la législation applicable en la matière en l'occurrence le décret national de la licence.

3. AVIS SUR LE RAPPORT D'AUTO-EVALUATION

Le rapport d'auto-évaluation révèle plusieurs coquilles que la commission d'évaluation a demandé de corriger dans la version finale. Par ailleurs le rapport remis aux experts date de 2019, il serait intéressant de l'accompagner d'une note de mise à jour (en 2022 soit trois années après en particulier pour les taux de réussite et de placement des diplômés). Des efforts ont été faits pour répondre le mieux possible aux différents points du référentiel de l'ANAQ-Sup.

4. DESCRIPTION DE LA VISITE DE TERRAIN

L'équipe d'experts était composée de :

Pr Papa Alioune Sarr NDIAYE, Président

Pr Amadou SEYDOU HASSANE MAÏGA, Membre

M. Badara MBAYE, Membre

La visite de l'établissement a eu lieu le **jeudi 24 février 2022**

4.1- planning :

La visite s'est déroulée selon le planning suivant :

- 9h - 9 h 30 : Accueil, installation, réunion de concertation des experts sur le déroulement de la visite.
- 9h35 : Mot du Professeur P. A. S. NDIAYE, chef de mission
- 9h40 : Mot du DG O. DIENE de l'ESTM : Accueil et présentation des membres de sa délégation

- 9h45-10h00 : Exposé du Professeur Claude LISHOU Président du Conseil scientifique et académique (CSA) de l'ESTM : présentation, organisation, fonctionnement, partenariat de l'ESTM.
- A 10h – 10h20 : Exposé du Professeur Gustave SOW, Responsable de la Licence GEER : historique, maquette et taux de réussite.
- 10h20-11h00 : Discussions et commentaires des membres de la délégation de l'ANAQ-Sup, réponses des responsables de l'ESTM sur les questions soulevées.
- 11h00-11h30 : PAUSE CAFE
- 11h40-12h00 : Rencontre avec les PATS (4 personnes, 2 dames, 2 hommes cf. liste en annexe)
- 12h00-12h40 : rencontre avec les étudiants (7 personnes dont 4 garçons et 3 filles ; liste en annexe)
- 12h50-13h30 : rencontre avec les PER (3 personnes : 2 dames, 1 homme liste en annexe).
- 13h30-14h45 : PAUSE REPAS
- 14h45-15h30 : Visite des locaux
- 15h30-16h15 : Séance de restitution des experts ANAQ-Sup
- 16h15-17h00 : Restitution avec la Direction de l'ESTM

4.2- visite des locaux :

Elle s'est déroulée sous la conduite de M. le Directeur général de l'ESTM. Les locaux sont composés ainsi qu'il suit :

4.2.1 – Rez de chaussée :

Une cour comprenant un parking véhicules de dix places, un restaurant et un espace détente.

Autres locaux : une salle informatique avec douze postes, un local serveur FOAD, le bureau du Directeur de la formation, une salle multi-TP (câblage, panneaux solaires, efficacité énergétique), le service de la scolarité, les toilettes filles, la caisse, la salle des professeurs, le bureau du surveillant général.

4.2.2-premier étage :

Quatre salles de cours de 60 places chacune, le bureau du directeur des études, le bureau du DG, le service communication, le service partenariat et développement.

4.2.3- deuxième étage :

Deux salles de formation (20 places) ; deux bureaux en réserve, un espace ouvert ; un local FOAD.

4.3-Appréciations de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)

La visite s'est globalement bien déroulée, avec la présence du Directeur général, du Responsable de la LGEER, des PER et des PATS.

Les constats et conclusions faits lors de la visite des locaux sont résumés dans ce qui suit :

Salles de classes : suffisantes en nombre, assez aérées et ventilées. La plupart sont de grande capacité.

Labo de TP : Etat satisfaisant des locaux et des installations électriques.
Extincteurs à poudre dans les salles et couloirs avec date de vérification à jour.

Bibliothèque : Il n'existe pas de bibliothèque physique au moment de l'évaluation

Tableau récapitulatif

BIBLIOTHEQUE CENTRE DE DOCUMENTATION	
Points forts	• Bonne couverture WIFI
Points faibles	• Il n'existe pas de bibliothèque physique
Idées et solutions innovantes	
Possibilités de développement	OUI
Remarques et recommandations	• Mettre en place une bibliothèque physique et numérique • Assurer un système de codification des ouvrages • Doter en quantité de manuels et ouvrages • Diversifier la documentation

SALLE DE COURS	
Points forts	• Nombre suffisant • Bon niveau des équipements de tables bancs. • Bonne aération, bon éclairage naturel et/ou artificiel • Grandes Salles de cours pour la plupart
Idées et solutions innovantes	
Possibilités de développement	OUI
Remarques et recommandations	• Assurer le maintien du niveau de confort dans les salles

LABORATOIRE et ÉQUIPEMENTS

Points forts	● Bon niveau d'éclairage des salles de TP câblages, Automatismes, Électronique analogique, ● Bonne aération
Points faibles	● Équipements en nombre insuffisant ● Salles de TP un peu étroites ● Absence de climatisation pour assurer le confort en cas de forte affluence
Idées et solutions innovantes	● Mise en relation des apprenants avec toutes les composantes d'une installation (froid et climatisation, commande pneumatique, électricité industrielle)
Possibilités de développement	OUI
Remarques et recommandations	● Planifier l'acquisition d'équipements supplémentaires ; ● Renforcer le personnel d'encadrement technique ; ● Assurer le maintien du niveau de confort en fonction de l'occupation de la salle de lecture.

DISPOSITIF HYGIÈNE ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ

Points forts	● Bonne aération naturelle des locaux ● Utilisation optimale de l'éclairage naturel à tous les niveaux du bâtiment ; ● Multiplicité des possibilités d'accès à l'édifice
Possibilités de développement	OUI
Remarques et recommandations	● Procéder à des simulations d'évacuation en cas de sinistre

LES ESPACES ÉTUDIANTS – RÉSIDENCE

Points forts	● Des espaces libres sont aménagés
Points faibles	● Espaces libres limités en nombre
Idées et solutions innovantes	-
Possibilités de développement	-
Remarques et recommandations	● Augmenter les espaces libres

5. APPRECIATION DU PROGRAMME AU REGARD DES STANDARDS DE QUALITE DE L'ANAQ-SUP

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé
Le programme est déroulé au sein de l'ESTM depuis décembre 2018. Appréciation globale sur le standard : <u>Atteint</u>
Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.
L'ESTM est un établissement supérieur orienté dans la formation technique et professionnelle. Ce programme de licence en génie électrique et énergies renouvelables qu'elle propose permet aux étudiants d'acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour assurer le fonctionnement et l'entretien de l'équipement de productions, d'intervenir au premier niveau opérationnel, de réparer les divers systèmes et leurs diverses composantes mécaniques, hydrauliques, pneumatiques. Il contribue ainsi à l'employabilité des jeunes dans les entreprises. Par ailleurs, ce programme vient participer au renforcement de la carte des offres de formation à l'endroit des bacheliers scientifiques ou techniques du Sénégal et éventuellement d'autres pays. Appréciation globale sur le standard : <u>Atteint</u>
Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.
Le programme de la licence en génie électrique et énergies renouvelables a été élaboré, après étude des offres d'emploi de différentes entreprises. Il a été élaboré dans l'esprit du système LMD, avec l'appui des formateurs (universitaires et professionnels) (éléments de preuve : liste des enseignants professionnels et liste de présence Séminaire regroupant enseignants et professionnels). Appréciation globale sur le standard : <u>Atteint</u>

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

L'école dispose d'un organigramme fonctionnel avec une gouvernance séparée de l'administration et de la pédagogie. Les instances pédagogiques comme administratives se réunissent régulièrement. Le personnel permanent et vacataire participe pleinement au fonctionnement du groupe. Des fiches de postes sont établies pour les membres de l'administration et des contrats de prestation de service pour les enseignants. Des notes de service sont régulièrement éditées et affichées, de même que les procès-verbaux des conseils. (Eléments de preuve : PV réunions du conseil pédagogique, Acte de nomination du chef de département, Acte de nomination du directeur des études, Notes de service, Contrats de travail et de prestation de service, Fiches postes).

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Le programme de la **licence en génie électrique et énergies renouvelables**, après échange avec les enseignants, a été conçu d'une manière inclusive, impliquant le personnel enseignant interne mais aussi les professionnels du monde de l'entreprise.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

L'Ecole dispose d'une Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) pour la prise en charge de l'assurance qualité dans l'établissement, et qui se réunit régulièrement. Un plan d'action a été élaboré ainsi qu'un rapport d'auto-évaluation. Elle dispose aussi d'un conseil pédagogique qui statue sur les orientations pédagogiques des différentes filières.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

La maquette du programme répond aux standards LMD. Cependant, une amélioration est recommandée pour faire concorder le nom des Éléments Constitutifs à leurs contenus.

Appréciation globale sur le standard : Atteint.

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Le programme est, dès sa création, orienté professionnel. Cela se reflète dans le contenu des enseignements. Les enseignements sont organisés avec des volumes horaires bien répartis entre théorie et pratiques. L'école dispose des laboratoires permettant d'immerger déjà l'étudiant dans le monde de l'entreprise avant sa sortie. L'Ecole a noué un partenariat avec d'autres établissements afin de permettre à ses étudiants de bénéficier d'installations adéquates pour certains travaux pratiques. Une cellule chargée de l'insertion des étudiants en entreprise est installée pour accompagner ces derniers dans la recherche de stage et d'emploi. Les modes d'évaluation sont disponibles et accessibles pour tous les étudiants.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Le site Web de l'école est fonctionnel. Les Maquettes et dépliants sont disponibles. L'établissement dispose d'un logiciel de gestion du parcours de l'étudiant.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite relativement satisfaisant (en moyenne 60%). Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le taux de réussite reste satisfaisant. Cependant l'Ecole devra mettre en place un dispositif de mise à niveau spécifique pour certains étudiants.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Le corps enseignant est composé de vacataires sous contrat et de professionnels de niveau Master ou Ingénieur. Une partie des enseignants vient des universités.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Les activités d'enseignement sont bien réparties en enseignement général, cours fondamentaux et de cours de spécialisation. Certains enseignants impliqués dans la formation assurent aussi des fonctions de responsables pédagogiques.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible(?)

La mobilité des enseignants n'est pas prévue dans le cadre des activités de l'Ecole.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Les conditions d'admission sont sur le site Web du groupe et dans la maquette de la licence.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Il n'existe pas de discriminations entre hommes et femmes à l'entrée et pendant la formation. Les deux subissent la formation à chance égale.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

La maquette de la formation, conforme aux standards du LMD, permet aux étudiants de l'ESTM une mobilité interne ou externe (avec d'autres écoles ou institut de formation privés et publics). Elle lui permet également d'accueillir, en cours de formation, des étudiants venant d'autres établissements.

Cependant l'Ecole n'est pas encore impliquée dans des programmes d'échanges avec d'autres établissements.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

L'ESTM dispose d'un département en charge de cette licence. D'autre part, l'administration et la scolarité sont bien structurées pour une prise en charge adéquate des étudiants. De plus, l'établissement dispose d'un logiciel de gestion du parcours de l'étudiant qui gère les données individuelles des étudiants depuis les inscriptions jusqu'à la fin de la formation.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Un bureau en charge de l'insertion des étudiants en entreprise a été créé. Il accompagne les étudiants dans la recherche de stage et d'emploi. Cependant, ce bureau demande à être renforcée en ressources humaines. Un réseau et un bureau des alumni ont été mis en place.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

L'ESTM dispose de locaux pour les enseignements et d'un laboratoire dédié aux travaux pratiques pour la filière. Des efforts doivent être faits dans le renforcement des équipements spécifiques pour le programme.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Le programme soumis à l'évaluation respecte globalement les standards de l'ANAQ-Sup. Il faudra penser à maintenir un nombre d'enseignants permanents (associés ou contractuels) suffisant afin de permettre d'améliorer l'encadrement pédagogique des étudiants et la pérennité de la filière.

6. POINTS FORTS DU PROGRAMME

- Qualité du corps professoral
- Locaux fonctionnels
- Bonne adhésion du personnel : fidélité et engagement
- Bonne renommée de l'école
- Bonne structuration des programmes (cours, syllabus, maquette)
- Bonne couverture WIFI
- Existence d'une plateforme pour FOAD et d'une bibliothèque

7. POINTS FAIBLES DU PROGRAMME

- Non systématisation de l'évaluation des enseignements
- Insuffisance des équipements de TP
- Taux de réussite aux examens sont moyens

8. APPRECIATIONS GENERALES

Le programme de licence en **Génie électrique et Énergies renouvelables (LGEER)** est conçu avec un modèle respectant le système LMD. En exploitant les emplois du temps, il est ressorti que l'établissement fait des efforts pour respecter les quantums horaires définis dans la maquette.

L'établissement dispose d'une capacité d'accueil avec des infrastructures lui permettant de prendre en charge la formation de plusieurs étudiants. Des laboratoires avec des bancs techniques ont été mis en place.

Cependant, des efforts devront être menés sur le personnel permanent et le relèvement du plateau technique à très court terme.

9. RECOMMANDATIONS A L'ETABLISSEMENT

- Corriger les coquilles signalées (par la mission d'évaluation ANAQ-Sup) dans la version du rapport d'auto-évaluation
- Mettre une légende pour les sigles utilisés et une date sur l'organigramme de l'ESTM communiqué
- Tenir compte des métiers exercés par les diplômés lors de la révision des programmes (chaque trois ans)
- Mettre en place un programme d'accompagnement des étudiants en difficulté

- Systématiser les évaluations des enseignements
- Renforcer les équipements de TP pour le programme

10. RECOMMANDATIONS A L'ANAQ-SUP

La mission d'évaluation par les experts de l'ANAQ-Sup recommande vivement un **modèle de CV uniforme des enseignants** pour tous les établissements d'enseignement supérieur qui pourrait aller jusqu'à la taille des polices de caractère (12 par exemple !).

Il serait souhaitable d'adjoindre **une note de mise à jour** (par l'établissement à évaluer) lors de la remise du dossier d'évaluation aux experts chaque fois que le décalage entre la date d'émission du rapport d'auto-évaluation et le début de la mission des experts de l'ANAQ dépasse un an.

11. PROPOSITION DE DECISION

Les experts proposent l'**ACCRÉDITATION** de la Licence en Génie électrique et Énergies renouvelables **de l'ESTM**.